

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 112 (1967)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Bütiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

Rôle et méthode du 2^e Bureau

L'« Association suisse des officiers de renseignement », dont l'activité est digne d'éloges a diffusé, il y a quelque temps, auprès de ses membres le texte qui suit, extrait de l'intéressant ouvrage du général Gauché "*Le 2^e bureau au travail*" (Amiot-Dupont, Paris). Chef du SR français de 1935 à 1940, l'auteur fait, dans ce premier chapitre, avec autorité et une parfaite clarté la synthèse de la mission si importante d'un service destiné à inspirer la décision du commandement.

Nous estimons que cet extrait est susceptible de retenir l'attention de tous nos lecteurs et de les inciter à parcourir le livre tout entier. Car, à quelque échelon qu'on l'envisage, l'activité et le rendement de l'information jouent un rôle déterminant dans l'issue d'un combat ou d'une bataille.

On aura sans doute l'occasion de revenir ici sur ce thème en l'adaptant aux conditions spéciales qu'a connues notre propre service de renseignements dans le cadre de la neutralité armée et parfois menacée de la guerre de 1939 à 1945.

(Réd.)

Le 2^e Bureau est chargé en temps de paix de renseigner le commandement et le gouvernement sur les armées étrangères et singulièrement sur celles que la conjoncture politique désigne comme l'ennemi probable. Mais c'est en période de tension politique et surtout en période de guerre, lorsque l'ennemi probable devient l'ennemi déclaré, que l'activité du 2^e Bureau atteint son plein développement en raison des conditions impératives d'espace et de temps qu'impose la conduite de la guerre.